

Commercialisation du coton graine 2023-2024

Les grandes annonces de l'Aic au profit des producteurs

Gaston Dossouhoui, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a lancé la campagne de commercialisation du coton graine 2023-2024, à Nikki dans le département de l'Alibori, vendredi 10 novembre dernier. L'Association interprofessionnelle du coton (Aic) a annoncé plusieurs mesures pour la réussite de la campagne.

Par Arnaud DOUMANHOUN

50 000 tonnes sont es-
pérées de la campagne
cotonnière 2023-2024. En
procédant au lancement officiel
de la commercialisation du coton
graine, Gaston Dossouhoui,
ministre de l'Agriculture, de l'Élevage
et de la Pêche, a exhorté
les acteurs à préserver l'or blanc
des dégâts occasionnés par les
mouilles et les incendies, depuis
les champs, dans les marchés
autogérés, en cours de transport,
dans les usines et même au Port.
Eustache Kotingan, président
par intérim de l'Association inter-
professionnelle du coton (Aic), a
exprimé sa gratitude à tous les
cotonculteurs qui, malgré les
difficultés des deux dernières
campagnes, gardent les mêmes
détermination et dévouement à
la promotion de cette culture au
Bénin. Tout en reconnaissant le
mérite des sociétés d'égrenage
de coton pour les diligences
effectuées afin d'assurer un



Un dispositif qui assure un bon rythme d'évacuation est mis en place

bon déroulement des activités
d'égrenage de la campagne
2023-2024, il en appelle à une
concentration de tous les efforts
autour des activités de récolte
et de commercialisation pour
sécuriser et sauvegarder la qua-
lité de la production, qui est déjà
largement en deçà des capacités
d'égrenage installées de 832 500
tonnes.

Des mesures incitatives

« Pour faciliter les opérations de
récolte, l'Interprofession vous
accorde une avance sur les
fonds coton d'un montant de
3 180 000 000 F Cfa. De même,
afin de vous permettre de bien
conduire les opérations de com-
mercialisation, une avance d'un
montant de 400 000 000 F Cfa
sur les frais de marché vous
a été accordée. Les mises en

place de ces différents mon-
tants démarreront à partir de la
semaine prochaine dans toutes
les communes cotonnières », a
annoncé le président Eustache
Kotingan sous les ovations des
acteurs. Il explique aussi qu'au-
delà de l'amélioration de la
capacité nationale d'égrenage,
le programme de stockage est
toujours en vigueur et requiert la
mise en place à bonne date des
infrastructures de stockage dès
le démarrage des évacuations
du coton graine vers les usines.
Un dispositif qui assure un bon
rythme d'évacuation, à l'effet
de protéger la production de la
mouille et des incendies. « Dès
la fin de cette campagne de com-
mercialisation, nous allons re-
nouer avec la célébration de nos
vaillants producteurs à travers la
fête nationale des cotonculteurs
nouvelle formule. Toujours dans

la mise en avant de la contribu-
tion des cotonculteurs à la pro-
duction nationale, l'interprofes-
sion mettra en place à compter de
la commercialisation 2024-2025
une prime à toutes les communes
qui dépasseront leurs prévisions
de production », a-t-il fait savoir.
Ces différentes annonces du
président par intérim de l'Aic n'ont
pas laissé indifférents les acteurs
qui manifestaient leur joie par des
acclamations nourries.

Le respect des normes

Le ministre Aurélie Adam Soulé
Zoumarou, représentant sa col-
lègue en charge du Commerce
et de l'Industrie, souligne que
le lancement de cette cam-
pagne de commercialisation du
coton graine implique que les
villages, les routes nationales
inter-communes et les pistes
agricoles connaîtront beaucoup
de mouvements. A l'en croire, le
coton est au cœur du commerce
et de l'industrie, car il existe
d'innombrables opportunités de
transformation du coton passant
de la fibre au fil et au tissu, de la
graine à l'huile, au tourteau et à
l'aliment bétail, sans ignorer la
révolution de l'industrie textile
mise en branle au niveau de la
Zone industrielle de Glo-Djigbé.
« A nouveau, beaucoup de villes
et agglomérations environnantes
grouilleront pendant plus de
six mois. Ceci nécessite une
bonne préparation du démar-

rage, pour aborder avec séré-
nité les différentes opérations.
Et il est entendu qu'aucune
activité de commercialisation
de coton graine ne pourrait se
dérouler avec des instruments
de mesure non certifiés », a
insisté la ministre Aurélie Adam
Soulé Zoumarou. L'Association
interprofessionnelle de coton
a donc sélectionné des presta-
taires agréés pour la révision
des instruments de mesure afin
de les mettre aux normes, pour
des transactions transparentes
et fiables. Et tous les instruments
de mesure révisés et destinés à
être utilisés pour les différentes
transactions doivent faire l'objet
de vérification et de poinçon-
nage par l'Agence nationale de
normalisation, de métrologie et
du contrôle de qualité (Anm).
« Après les opérations de pesées
sur les marchés et le transport
vers les usines, le passage des
camions sur les ponts-bascules
déjà mis aux normes permet
d'afficher des poids précis qui
constituent la base de paiement
du fonds coton au profit des
Coopératives villageoises de
production de coton », a indiqué
la ministre Aurélie Adam Soulé
Zoumarou. Le prix d'achat du
coton graine conventionnel 1^{er}
choix au producteur est de 300
F Cfa/Kg et 2^e choix 250 F cfa/
Kg. Le prix d'achat du coton
graine conventionnel 1^{er} choix
par l'égreneur est de 318 F Cfa/
Kg et 2^e choix 268 F Cfa/Kg■

Acte 1 des « Sdp talk »

Le débat sur les enjeux des villes formelles et informelles lancé

La Société de développement
de projets (Sdp) est un cabi-
net de conseils ingénierie et
en management de projets
d'infrastructures. Se position-
nant comme une entreprise
citoyenne, elle a initié les « Sdp
talk » pour ouvrir le débat sur
certains sujets importants.
L'acte 1 s'est déroulé, jeudi 9
novembre à Cotonou, sur les
enjeux des villes formelles et
informelles.

Par Josué F. MEHOUENOU

L'idée des « Sdp talk », c'est
d'organiser une série de
conférences régulières, tout
au moins une fois par trimestre,
pour mettre en lumière un sujet
important pour le développement
de la cité. « Décloisonner des
sujets très importants et amener
à en débattre » aussi bien avec
les professionnels qu'avec les
citoyens, c'est l'enjeu de cette
initiative que porte Georges Alé,
ingénieur et docteur en génie
civil, premier responsable de la
Société de développement de
projets (Sdp).
Pour l'acte 1, l'invité a nom Luc
Gnacadjia. L'ancien ministre de
l'Environnement, architecte et
expert sur les thématiques liées
au développement des villes, a
partagé avec les invités sa lec-
ture, son approche et sa vision
des villes formelles et infor-
melles. Sur le développement
des villes africaines, a expliqué
le conférencier, on a agi hors
sol. Beaucoup de solutions ont

été importées sans tenir compte
des paradigmes locaux. « L'urba-
nisation est une chance pour
l'Afrique. Elle est l'une des toutes
premières régions du monde
à s'être urbanisées, ensuite la
colonisation a introduit une nou-
velle approche à l'urbanisation
à savoir que la ville formelle
est la ville occidentale et la ville
informelle, la ville autochtone »,
soutient Luc Gnacadjia. Selon lui,
cette dualité persiste jusqu'à ce
jour. Conclusion, la ville formelle
continue d'attirer davantage d'at-
tention, d'investissements et de
régulations et la ville informelle
continue de croître plus vite sans
grande attention.

Il faut repenser la fabrication des
villes africaines parce que l'enjeu
du développement durable se
joue à leur niveau. Ce sera là
l'une des recommandations du
conférencier. Il fait cette exhor-

tation, d'autant plus que l'Afrique
est la région du monde qui
s'urbanise le plus vite. Sa popu-
lation double tous les vingt ans
alors que ses villes demeurent
très vulnérables aux change-
ments climatiques. « Nos villes
comparées aux villes d'ailleurs
ne permettent pas à l'Afrique de
prosperer. Il faut investir dura-
blement », préconise l'ancien
ministre. Il évoque également la
question des transitions. Comme
par exemple la transition éner-
gétique, celle liée à la mobilité
dans les villes pour performer et
fluidifier le trafic. Car, soutient-il,
aucun pays au monde ne peut
être plus performant que ses
villes.

Donner une âme aux villes

En Afrique, les "informalités"
urbaines l'emportent sur le sec-

teur formel et la faiblesse institu-
tionnelle est un handicap struc-
turel rétrograde, sans oublier
l'insécurité foncière comme
obstacle majeur, développe Luc
Gnacadjia. En Afrique subsaha-
rienne, l'habitat informel connaît
une croissance rapide et les
populations vivant dans des
logements informels y ont dou-
blé dans de nombreux pays
entre 2000 et 2018. Malgré ces
vulnérabilités, le match (démog-
raphique, spatial et socioéco-
nomique) est clairement à l'avan-
tage des quartiers informels.
Tandis que la ville « formelle »
l'emporte parce que cible des
politiques, régulations et inves-
tissements publics en milieu
urbain. Les villes africaines sont
informelles à plus de 60 % par
leur habitat, à plus de 80 % par
leur économie et la création
d'emplois. Autant d'informalités

qui ont besoin d'être transfor-
mées en atouts, projette-t-il.
Pour changer la donne, il faut,
selon cet expert des questions
de développement des villes,
traiter l'urbanisation comme
une opportunité de croissance
inclusive pour impulser des
transformations territoriales po-
sitives durables, assurer une
planification plus dynamique,
stratégique et inclusive. Il faut
aussi, indique-t-il, allier les
ressources traditionnelles et le
savoir-faire endogène. De nom-
breuses interventions et contri-
butions d'experts et viendront
renforcer sa présentation suivie
d'un débat.

Partenaire pour la réussite des
projets d'infrastructures

Le cabinet Sdp, en tant qu'assis-
tant à la maîtrise d'ouvrage, four-
nit une aide globale au pilotage
et à la gestion du projet, depuis
l'expression du besoin jusqu'à la
réalisation. Il intervient aussi en
Project management office. En
position de maître d'œuvre, Sdp
assure pour le compte du maître
d'ouvrage la réalisation d'un pro-
jet dans les conditions de qualité,
de coût et de délais fixés dans
le cadre du programme défini.
Les routes, les projets neufs de
voirie, font aussi partie de ses
activités. Le cabinet intervient
également dans les infrastruc-
tures de transport et ouvrages
d'art. Le troisième pilier de son
activité, c'est l'immobilier■



Les villes africaines sont informelles à plus de 60 % par leur habitat, à plus de 80 % par leur économie et la création d'emplois